



DURÉE DES ETUDES

2 ans (4 semestres)

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Français, Anglais

CONDITIONS D'IMMATRICULATION

www.unige.ch/conditions/MA

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor en biologie ou titre jugé équivalent. L'étudiant-e est également tenu-e de trouver un laboratoire ou un groupe d'accueil pour effectuer son travail de master.

Maîtrise universitaire / Master

LE MASTER EN BIOLOGIE

est une formation avancée qui permet aux étudiant-es de suivre un enseignement théorique, en anglais ou en français, en 1^{re} année selon une orientation spécialisée (voir ci-dessous). Le master met une emphase particulière sur les travaux de recherche, avec un pré-stage de 2 mois dès la 1^{re} année, puis un projet de recherche réalisé en laboratoire ou dans un groupe de recherche pendant une année complète au cours de la 2^e année. Les orientations mathématique et physique permettent aux étudiant-es d'élargir leurs connaissances dans l'une de ces disciplines et de travailler sur un projet pluridisciplinaire.

6 orientations spécialisées:

- Biosciences moléculaires, génétique, développement et évolution
- Sciences moléculaires du végétal
- Biodiversité et systématique
- Bioinformatique et analyse des données en biologie
- Mathématiques
- Physique

PROGRAMME D'ÉTUDES

4 semestres (max. 8 semestres) | 120 crédits ECTS

Enseignements au choix ou obligatoires selon l'orientation choisie

60 crédits

Travail de recherche et mémoire

60 crédits

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/calendrier

NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS PAR L'UNIGE

Aucun examen de français n'est requis pour les non francophones.

MOBILITÉ

Il est possible d'acquérir au maximum 30 crédits en période d'échange. Il est également possible d'effectuer un travail de recherche extra-muros sous la direction d'un-e enseignant-e de la Faculté ou de réaliser un stage dans un laboratoire extérieur à l'Université pour compléter un travail de master.

www.unige.ch/exchange

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Master en biologie conduit à de nombreuses voies, tant en Suisse qu'à l'étranger:

- Recherche fondamentale et médicale dans les universités et institutions publiques
- Recherche et expertise scientifiques au sein d'entreprises biotechnologiques et pharmaceutiques
- Enseignement de la biologie au cycle d'orientation et au collège
- Journalisme scientifique
- Expertise scientifique au sein d'organes gouvernementaux ou privés finançant la recherche
- Musées et jardins botaniques
- Services d'écologie

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

INSCRIPTION

Délai pour le semestre d'automne: 28 février 2023
(30 avril 2023 pour les titulaires d'un bachelors suisse)

www.unige.ch/immatriculations

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES

Sciences II
30 quai Ernest-Ansermet
1211 Genève 4

SECRÉTARIAT AUX ÉTUDES

T. +41 (0)22 379 66 61/62/63
secretariat-etudiants-sciences@unige.ch

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS ACADÉMIQUES

Xavier Chillier
T. +41 (0)22 379 67 15
conseiller-etudes-sciences@unige.ch

SECTION DE BIOLOGIE

Audrey Bellier
T. +41 (0)22 379 66 56 (lundis)
conseil-etu-biolo@unige.ch

www.unige.ch/sciences